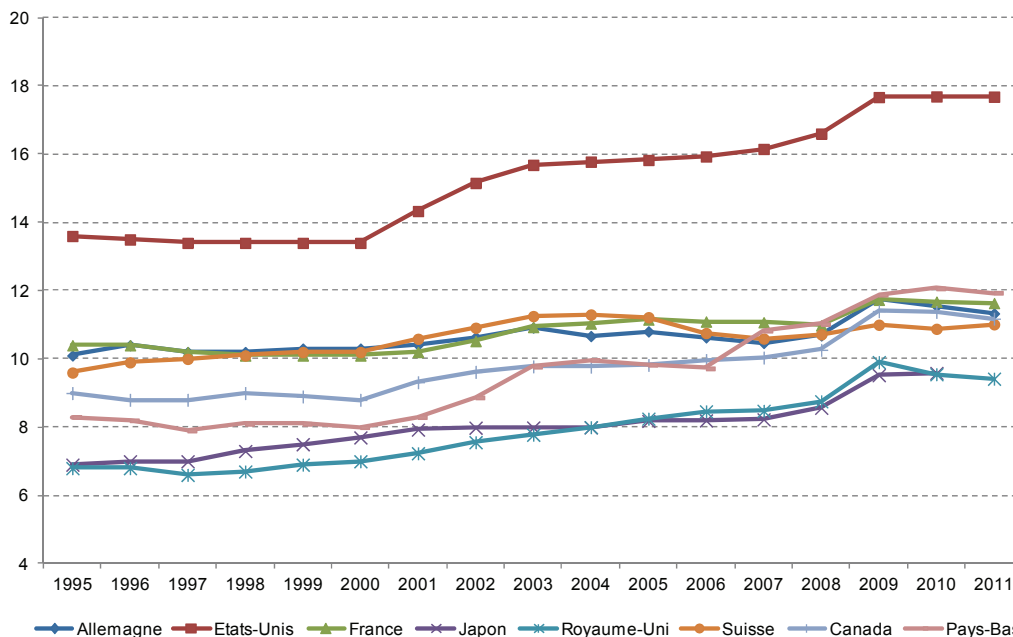


**Indicateur n°1 : Part de la dépense totale de santé dans le PIB****Part de la dépense totale de santé dans le PIB, en %**

Sources : DREES, Comptes nationaux de la santé pour la France ; OCDE, Eco-santé 2013 pour les autres pays.

La part de la dépense totale de santé dans le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur qui permet de mettre en perspective les dépenses de santé et leur dynamique avec les ressources du pays. Son suivi permet de comparer la dynamique des dépenses de santé à l'accroissement du PIB, l'indicateur traditionnel de la richesse nationale. En outre, établi sous l'égide de l'OCDE, cet indicateur présente l'avantage de permettre des comparaisons internationales, à l'inverse des concepts nationaux particuliers couramment utilisés par les différents pays, tels que la consommation de soins et biens médicaux ou ONDAM en France.

Avec 235,6 milliards d'euros en 2012, la dépense totale de santé s'élève en France à 11,6% du PIB, comme en 2011. Ce niveau place la France, en 2011, dans le groupe de tête des pays de l'OCDE, loin derrière les États-Unis (17,7%) et les Pays-Bas (11,9%) mais devant l'Allemagne (11,3%), le Canada (11,3%), le Danemark (11,1%) et la Suisse (11,0%, hors formation brute de capital fixe).

Sur le champ plus restreint de la consommation de soins et biens médicaux (CSBM), la DREES a suivi l'évolution des différentes catégories de dépenses de santé entre 2000 et 2012. Sur l'ensemble de cette période, les transports et les autres biens médicaux (qui regroupent l'optique, les petits matériels et pansements et les prothèses, orthèses et véhicules pour handicapés physiques) ont connu les croissances les plus soutenues (respectivement +6,7% et +6,6% en moyenne annuelle entre 2000 et 2012). Viennent ensuite les dépenses de soins de ville au sens de la CSBM (c'est-à-dire principalement les soins médicaux et paramédicaux et les dépenses d'analyses : +4,3%), les soins hospitaliers (+3,8%) et les médicaments (+3,0%).

**Part des différents postes de dépenses de santé de la CSBM, en points de PIB**

|                       | 2000        | 2005        | 2006        | 2007        | 2008        | 2009        | 2010        | 2011        | 2012        |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Soins hospitaliers    | 3,8%        | 4,0%        | 4,0%        | 3,9%        | 3,9%        | 4,2%        | 4,2%        | 4,2%        | 4,2%        |
| Soins de ville        | 2,0%        | 2,2%        | 2,2%        | 2,2%        | 2,2%        | 2,3%        | 2,3%        | 2,3%        | 2,3%        |
| Transport de malades  | 0,1%        | 0,2%        | 0,2%        | 0,2%        | 0,2%        | 0,2%        | 0,2%        | 0,2%        | 0,2%        |
| Médicaments           | 1,7%        | 1,8%        | 1,8%        | 1,7%        | 1,7%        | 1,8%        | 1,8%        | 1,7%        | 1,7%        |
| Autres biens médicaux | 0,4%        | 0,5%        | 0,5%        | 0,5%        | 0,6%        | 0,6%        | 0,6%        | 0,6%        | 0,6%        |
| <b>CSBM</b>           | <b>8,0%</b> | <b>8,6%</b> | <b>8,6%</b> | <b>8,5%</b> | <b>8,6%</b> | <b>9,1%</b> | <b>9,0%</b> | <b>9,0%</b> | <b>9,0%</b> |

Source : DREES « Les comptes nationaux de la santé 2012 »

Précisions méthodologiques :

Les Comptes nationaux de la santé, publiés chaque année par la DREES, présentent différents agrégats, car la dépense de santé peut être appréhendée de diverses manières ; sont utilisées ici la consommation de soins et de biens médicaux et la dépense totale de santé. Pour plus de détails se reporter à la publication « Les Comptes nationaux de la santé en 2012 », DREES, Études et Résultats n°851 septembre 2013.

## 1) La consommation de soins et biens médicaux (CSBM) : 183,6 milliards d'euros en 2012

Elle comprend les soins hospitaliers, les soins de ville (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses, thermalisme), les transports sanitaires, les médicaments et les autres biens médicaux (optique, prothèses, petits matériels et pansements).

## 2) La dépense totale de santé (DTS) : 235,6 milliards d'euros en 2012

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Eurostat et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) utilisent un concept commun pour comparer les dépenses de santé de leurs membres : la dépense totale de santé. En France, elle peut être évaluée à partir de la consommation de soins et de biens médicaux en ajoutant les dépenses de soins aux personnes handicapées et aux personnes âgées en établissement, les services de soins à domicile (SSAD), une partie des dépenses de prévention (hors santé environnementale et sécurité sanitaire de l'alimentation), les subventions au système de soins, les coûts de gestion et les dépenses en capital du secteur de la santé ainsi que certaines dépenses liées au handicap (dépenses de la Sécurité sociale et des départements liées à l'accueil des personnes handicapées) et à la dépendance (une partie des dépenses d'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), de prestation de compensation du handicap (PCH) et de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) correspondant à des aides pour les activités essentielles de la vie quotidienne comme se lever, se laver, se déplacer, à l'exclusion par exemple des aides pour le ménage ou la préparation des repas). Les comparaisons entre pays portent généralement sur la part de leurs dépenses de santé exprimées en pourcentage de leur PIB.

Depuis 2003, les données de l'OCDE intègrent un changement dans la définition de cet indicateur, concernant le champ à retenir pour les dépenses liées au handicap et à la dépendance. Cependant, la prise en compte de ce changement ne se fait pas à des rythmes identiques dans tous les pays ; les comparaisons internationales doivent donc être réalisées avec prudence. Pour les pays présentés dans le graphique précédent, les séries ne présentent toutefois pas de rupture et sont donc homogènes, en particulier la série de 1995 à 2011.

L'indicateur présenté porte sur l'année 2011, dernière année connue pour la plupart des pays, pour laquelle la DTS française s'élevait à 230,6 milliards d'euros, soit 11,6% du PIB. Toutefois, les données 2011 de la part des dépenses nationales de santé dans le PIB ne sont actuellement pas disponibles pour le Japon ; pour ce pays, la série statistique figurant sur le graphique précédent est donc incomplète.